



*À l'intention des médecins omnipraticiens
des médecins spécialistes
des pharmaciens
des infirmières praticiennes spécialisées*

25 juin 2010

Programme de la Carte de Continuité LIPITOR et autres programmes de même nature

Dans une infolettre transmise le 4 juin 2010, la Régie de l'assurance maladie du Québec vous renseignait sur les démarches qu'elle avait entreprises auprès de la compagnie pharmaceutique Pfizer concernant sa Carte de Continuité LIPITOR.

Nous vous informons que la compagnie pharmaceutique Pfizer a décidé de suspendre temporairement ce programme et a offert de collaborer à la démarche en cours visant à examiner en profondeur cette pratique de fidélisation de la clientèle.

La Régie doit s'assurer que cette pratique est conforme à l'esprit de la *Loi sur l'assurance médicaments* et évaluer ses impacts, financiers et autres, sur le régime public d'assurance médicaments.

Dans la même perspective, la Régie compte examiner aussi les autres programmes de même nature mis de l'avant par les compagnies pharmaceutiques.

Soyez assuré que la Régie vous informera dès que possible de sa position à l'égard de cette pratique.

N.B. : Le Lipitor est toujours inscrit à la *Liste des médicaments* et continue d'être remboursé par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

c. c. Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Collège des médecins du Québec
Ordre des pharmaciens du Québec
Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Courriel :
services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

	Pharmaciens		Autres professionnels	
Téléphone :	Québec	418 643-9025	Québec	418 643-8210
	Ailleurs	1 888 883-7427	Montréal	514 873-3480
Télécopieur :	Québec	418 528-5655	Ailleurs	1 800 463-4776
	Ailleurs	1 866 734-4418	Québec	418 646-9251
Heures de service :	Québec	418 528-5655	Montréal	514 873-5951
	Ailleurs	1 866 734-4418	du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (mercredi de 13 h à 16 h 30)	